

Propos d'un sexagénaire : [suite]

Autor(en): **C.P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **55 (1917)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212769>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

Société Anonyme Suisse de Publicité

Haasenstein et Vogler.

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 13 janvier 1917 : Propos d'un sexagénaire (C. P.). — Le gréfi de Buté. — Pour enterrer le Nouvel-An. — Un enrôlement pour le service de Hollande au temps de Leurs Excellences de Berne. — Ao Paradis. — Les chalets de la Roselinaz (feuilleton). (A suivre.)

PROPOS D'UN SEXAGÉNAIRE

II

AUJOURD'HUI, mais que dirais-je ? Vous devinez déjà que le Montbenon de 1917, avec ses modernités, son Guillaume-Tell d'opéra-comique, des bustes en plâtre, sa grotte grotesque, son bassin à poissons rouges et son kiosque à musique, n'a pas mes sympathies. Je ne mentionne ici que ces quelques bibelots dont il serait facile de se débarrasser et je passe sans autre devant le gâteau de pierres qui abrite la haute justice fédérale. A quoi bon contrister les bonnes âmes qui admirent le palais (!) et dédaignent les beaux arbres ? De leurs goûts, ne discutons point.

L'esplanade, heureusement, n'a guère été modifiée, des constructions voisines, malheureuses, ont sensiblement bouché l'horizon. Les petites bonnes avec les gosses y trouvent encore matière à jaser et à se divertir. Mais adieu l'herbe de la pelouse. Plus de pelouse : des fleurs très civilisées, très bien dressées, qui obéissent au jardinier et se groupent au commandement. Elles mettent même à se grouper une fantaisie amusante et forment sur leur terrain d'exercice des méandres, des carrés, des losanges, des cartouches, des arabesques, on dirait que ces bégonias, ces géraniums, ces flox, ces pelargoniums, que sais-je encore ? ont appris le dessin à quelque école d'art décoratif ou la danse chez M. Jaques. C'est ravissant, mais combien le gazon plaisait mieux aux petits.

Quant aux côtes, elles ont été mâtées et de la belle façon. Les gamins d'aujourd'hui, si ils jouent toujours aux peaux-rouges, ce dont je doute, n'y retrouveraient pas la forêt-vierge de jadis. Tout cela est bien peigné, bien arrangé, lignolé, très propre. Et les jeunes gens, si ils font encore du dessin d'après nature, ce que j'espère, ne retrouveraient non plus la perspective fuyante et la sauvagerie du petit vallon... Le pont est là. Et il y a aussi les pylônes !!

Montbenon n'est plus Montbenon, ou, si vous voulez, c'est un autre Montbenon, un Montbenon vingtième siècle, un Montbenon pour mâtèques et macaques, un Montbenon qui fait bien en photographie. Il y a la chapelle de Tell, dont la destination, demeurée mystérieuse, n'est connue que de quelques initiés. Il y a la statue de Vinet — n'en parlons pas, afin de ne contrister personne — il y a le kiosque à musique. Il y a tout ce qu'il faut pour transformer une colline superbe en une vague promenade citadine. Tôt ou tard, un tramway l'agrandira de ses grincements et de ses sonneries, un café-glacier envahira le parterre, des hôtels boucheront complètement l'horizon. Peut-être trouvera-t-on

le moyen d'installer des magasins autour de la grotte et un garage à l'ombre du palais. Tout est possible. Mais à ce moment-là, personne ne récriminerait, car de ceux qui auront connu le vrai Montbenon, le Montbenon populaire, familial et bien lausannois, de ceux-là, les derniers ne seront plus de ce monde et leurs arrière-neveux, très scientifiques, s'imagineront probablement que la colline est artificielle, œuvre de quelque ingénieur génial... A moins qu'il n'y ait plus de colline, plus d'arbres, plus rien que des voies ferrées, des entrepôts, des hangars, des usines, des grues électriques, des locomotives, des autos et des camions...

Triste perspective qui me fait regretter d'autant plus le Montbenon d'autrefois. C. P.

Le droit. — Un jeune avocat s'en va trouver un de ses respectables confrères, qui compte trente ans d'une pratique des plus distinguées, pour le consulter sur un point de droit douteux.

— Ma foi, mon cher confrère, répond le maître du barreau, il me serait difficile de vous donner une solution certaine. Dans ma longue carrière, j'ai plaidé une fois *pour*, une fois *contre* et j'ai gagné les deux fois.

LO GRÉFI DE BUTÉ¹

(Patois du Val de Travers.)

Lo gréfi de Buté vegnia a mouéri : c'éto on brave omo, bin sava, que n' savé écrire que su sa trébia.

E fayé le répiaci, et lè do meilleu têtè du veldge se prèstère. Po ne rè faire de djaleu, on lè z'évia se cutchi dzo on pronmi, la gordge euvèria : lo permi qui li tchèrè éna pronma sèrè gréfi.

On cro² vegnia se pertchi dsu l'erbro et lassa tchèrè auquè dè la gordge d'on dè do compagnon, que la tiou vite et se bouète à faire dè sino et à dire comè è povè :

— Y l'ai !... Y l'ai !

— Gratche lo gormò³, li dza l'atro, et no vèré.

La feuille⁴ que pieurève.

Lo maistrè de Moti⁵ avé remarqué dè sa chaire éna jouna feuille qu'avé l'air tot à deu⁶ et que pieurève to for quan on chantève lè saume. Aprei lo sermon, é la fsa vni vèr lu :

— Qu'è-ço que t'è, Mèristè ?⁷

— Ah ! monsieu lo maistrè, noutre éno⁸ a crèvé sta niu ; et quan y ai étèdu tantè lo réjan, c'éto tan comè noutra poura bourique qu'y n'ai pé pu m'èpetchi de pieuré.

Salopa.

Duvoué d'joune fenè se disputivé, mà el n'é n'étan pé onca i grò mo⁹. La mèra d'èna dè duvoué acutève de yoin ; el rèlè¹⁰ à sa feuille : « Dépache-te d'i dire *salopa*, d'van qu'el t' lo dise ! »

¹ Buttes. ² Corbeau. ³ Noyau. ⁴ Fille. ⁵ Môtiers. ⁶ Tot à deu = tout en deuil. ⁷ Marie-Esther. ⁸ Ane. ⁹ Elles n'en étaient pas encore aux gros mots. ¹⁰ Crie.

Autour d'un testament. — On procède à l'homologation d'un testament. Tous les parents du défunt sont présents. Ils ont grand peine à dissimuler leur impatience et leurs espoirs sous un faux air de tristesse.

Une fois les dispositions du défunt connues, les assistants se retirent en deux camps ; c'est presque toujours ainsi. D'un côté les contents, le sourire aux lèvres ; de l'autre les mécontents, qui foudroient les premiers de regards furieux et s'épanchent en imprécations dans lesquelles le pauvre défunt en prend pour ses largesses.

— C'est une infamie, clame l'un de ces derniers, je n'ai que les deux tiers des biens de notre oncle ! C'est un scandale ! Je devais avoir tout.

— Comment, tout ? Eh ! bien vous ne vous gênez pas, vous ! fait un autre mécontent.

— Mais oui, mais, oui, tenez, regardez un peu les lettres que m'écrivait mon oncle, il y en a plus d'une, vous voyez. Eh bien, il n'en est pas une qui ne se termine par ces mots : « tout à vous ». C'est assez clair, ça, j'imagine.

POUR ENTERRER LE NOUVEL-AN

***, le 10 janvier 1917.

Mon cher Conteur,

Dans ton dernier numéro, tu as publié quelques renseignements intéressants sur l'origine des visites du jour de l'An. Voici encore des réflexions, de nature, me semble-t-il, à les compléter, malgré leur caractère plutôt philosophique et mélancolique. Elles sont du chroniqueur français bien connu, Paul Ginisty, et datent de quelques années déjà. Leur âge n'infirme nullement leur valeur.

Un de tes vieux amis.

« Il faut reconnaître, dit Paul Ginisty, que les hommes ne manquèrent pas de quelque cranerie quand ils transformèrent en une fête le passage d'une année à l'autre, cette date qui marque implacablement la fuite du temps, qui fait pour ainsi dire toucher du doigt la vanité des rêves que l'on avait formés, qui force à réfléchir sur l'écroulement de tant de projets, qui fait douter de la possibilité d'accomplir jamais ce qu'on ambitionnait d'accomplir avec d'ardents et généreux desseins que brise la vie... Il faut qu'ils aient l'espérance chevillée dans le cœur, car il n'est pas, au fond, de jour plus ironiquement triste.

« A moins que cette « fête » ne prouve seulement la puissance de l'habitude, qui est le plus fort et le plus puissant des tyrans, ce qui est encore une plausible explication philosophique.

« Jour de l'An ! jour de souvenirs mélancoliques, de colères contre le sort qui n'a point donné ce qu'on attendait de lui, jour de découragements, halte mauvaise, en somme, puisqu'elle contraint à la réflexion ! Vers l'inconnu où nous allons, mieux vaut marcher, marcher sans trêve ! Et c'est pourquoi, encore un coup, j'admire que, de cette halte, suggérant les pensées douloureuses, on ait fait une solennité heureuse.